



FÊTE FORAINE DE SAINT VARENT [79]



Marché Gourmand et Artisanal

Le 12 Novembre 9h - 18 h

Réservation au 06 07 08 71 21

Réseaux sociaux

Restez **CONNECTÉ**

Site Internet



Ville de Saint-Varent
Suivez-nous sur Facebook

www.saintvarent.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une motion pour le maintien d'un service d'urgences et d'un SMUR sur le site de Thouars considérant que l'accès à un service de soins pour des situations graves doit se faire dans un délai de moins de 30 minutes pour tout habitant sur le territoire national, que ce service de proximité participe à l'at-

tractivité de notre territoire, que notre collectivité investit pour ce territoire comme le font les entreprises Thouarsaises au quotidien, que ce type de service indispensable à toute une population, ne s'évalue pas uniquement par les règles budgétaires et administratives mais par un réel aménagement de territoire pour l'accès aux soins.

Il a également décidé de renommer « Route des Tonnelles » la voie com-

munale reliant la route de Pierrefitte (pont sur la Joyette) à La Brosse, actuellement dénommée « Chemin du Moulin du Pont à la Brosse ».

Les nouveaux tarifs du Réseau Lecture, applicables aux bibliothèques et médiathèques du Thouarsais qui y adhèrent, ont été validés. Ils seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2018.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal sur le site www.saintvarent.fr - Rubrique Mairie/Action municipale

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

Voici les dates des prochaines réunions publiques de quartier. Pour rappel, ces réunions permettront de recueillir les avis et les positions des habitants sur les réalisations et les projets menés mais également de connaître les attentes et les difficultés au quotidien, de présenter les grandes orientations et les réalisations sur la ville.

Ces échanges seront l'occasion pour les élus de répondre, de façon précise, aux questions. Les prochaines dates des réunions publiques de quartier sont prévues le :

- **Lundi 6 novembre, 19h** → Riblaire
- **Lundi 13 novembre, 19h** → La Digue, Route de Bouillé, Rue de la Perception, Rue des Bournais, Rue de la Mare, Avenue de la Gare, Rue de la Laiterie, Rue du Fief de la Croix, Chemin de Vaudoré, Impasse de la Digue, Route de Glénay, Place des Tilleuls.
- **Lundi 20 novembre, 19h** → La Brosse, l'Annexe, la Joatière, le Chaffaud, Pressigny, le Grand Patis, la Malotterie, les Ormeaux, l'Étang.
- **Lundi 4 décembre, 19h** → Le Breuil, les Oliviers, Chiré, la Viandière, Dixmé



ARMISTICE 1918

Voici le programme de la 99^{ème} commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

- **10h30** : Messe du souvenir en l'Église de Saint-Varent.
- **11h30** : Rassemblement, place du Général De Gaulle.
- **11h45** : Départ du défilé avec le « Rayon ».
- **12h** : Arrivée au cimetière avec dépôt de gerbes et lecture des messages.

CONCOURS SAPINS NOËL

Cette année le concours du « PLUS BEAU SAPIN DÉCORÉ » est renouvelé.

Un sapin de Noël sera installé dans les quartiers et villages de Saint-Varent qui en auront fait la demande. Avec l'imagination de chacun, ces sapins devront être parés des plus belles décorations, classiques ou originales.

Le jury, composé des membres de la commission « Environnement et Cadre de Vie » passera dans chaque quartier et village pour élire **LE** plus beau sapin de Noël. Le résultat sera dévoilé lors de la cérémonie des voeux du maire, au mois de janvier.

Les **inscriptions** se font, à la mairie avant le **15 novembre prochain**.

CONTACT : « MAIRIE SAINT-VARENT »

Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent - **Tél.** : 05 49 67 62 11.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET

Désormais, certaines démarches administratives doivent être faites sur le site : www.ants.gouv.fr. La création d'un compte est obligatoire, ce compte permet d'effectuer certaines démarches et de suivre l'état d'avancement des demandes. Toute demande sur le site est gratuite. Voici les démarches à suivre :

PERMIS DE CONDUIRE : demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen, renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical), conversion du permis militaire, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points du permis de conduire.

- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « Agréé service en ligne ANTS » (Agence Nationale des Titres Sécurisés).
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> et je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer et je fournis tous les éléments demandés.
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie. Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION : demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule pour perte, vol ou détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession.

- Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier. Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) / PASSEPORT : pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées : Airvault, Bressuire, Parthenay, Thouars...

- Je me rends sur www.ants.gouv.fr et je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI / Passeport. Après validation, un récapitulatif sera envoyé par mail, sur lequel figure le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie. *Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé, en cas de perte ou de vol de votre CNI / Passeport.*
- Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil.
- Lors de mon déplacement en mairie, j'apporte mon numéro de ma pré-demande CNI / Passeport, le numéro de mon timbre dématérialisé, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande, et toutes les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires. L'agent de mairie rappelle la pré-demande dans le système informatique, vérifie les autres pièces du dossier, procède au recueil des empreintes et délivre un récépissé sur lequel figure un numéro qui permettra de suivre l'avancement de la demande.
- Je n'ai pas d'accès à Internet, la Mairie de Saint-Varent peut fournir les formulaires papier.

A SAVOIR... : Depuis le 2 novembre dernier, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés. Si vous n'avez pas d'accès à Internet, un point numérique est à votre disposition à la préfecture des Deux-Sèvres, tous les jours de 13h à 16h, sauf le mardi.

VIE ECONOMIQUE

Deux commerces Saint-Varentais ont changé de propriétaire.

Le premier est la boulangerie-pâtisserie « **La Huche à Pain** ». Xavier et Marine MARSEILLE ont succédé à Mathieu et Élodie PATRY. Ils proposent toute une gamme de pains, de viennoiseries ou de gâteaux... des produits « fait maison », avec des produits locaux et dans le respect des traditions. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h. Bienvenue à Saint-Varent.

CONTACT : « LA HUCHE À PAIN » - 6 rue de l'église - Saint-Varent rue de la Gendarmerie - **Tél. : 05 49 66 17 95**

Le second est le magasin de fleurs. « **Uni'Vert Floral** » est la nouvelle enseigne d'Ingrid TAVENARD qui a remplacé Claire MAGRINO. Passionnée par son métier, la jeune femme est prête à vous accueillir, vous conseiller et vous proposer ses nouvelles créations, dans son nouvel environnement tout en couleur. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h. Bienvenue à Saint-Varent.

CONTACT : « UNI'VERT FLORAL » - 13 rue Novihéria - Saint-Varent - **Tél. : 05 49 67 87 38 ou 06 34 16 83 56**

COMM'GÉNÉRATIONS

Voici les animations du mois de novembre, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Ces animations sont à destination des personnes retraitées.



Date	Horaire	Animations	Tarif
Vendredi 10	11h45	Animation en EHPAD : Fête d'anniversaire des 30 ans de la résidence avec repas et animation, à la résidence Gambetta de Thouars.	7 €
Mardi 14	14h30	Mini loto avec des petits lots à gagner, à Saint Jacques de Thouars.	2 €
Jeudi 23	14h30	Atelier manuel : pliage de livres, à la salle polyvalente de Luzay.	1 €
Mardi 28	15h	Expérience inédite en suivant le guide du musée Henri Barré, à Thouars	2 €

Inscription **obligatoire.**

CONTACT : Elisabeth & Vanessa

05 49 67 38 89

ou

05 49 67 38 88

LE NOVHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ». Ce bulletin mensuel permet de diffuser les informations relatives à la vie locale.

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Décembre 2017**, toutes informations devront être transmises avant le **15 novembre 2017**.

MAIRIE :

Tél : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE :

Tél : 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



ET SI ON SORTAIT...

JEUDI 16 NOVEMBRE - COLLECTE DE SANG, de 16h30 à 19h30, à la salle Léonard de Vinci. Organisée par l'« **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».



DIMANCHE 19 NOVEMBRE - « VIDE TA CHAMBRE AVANT NOËL » jouets et puériculture. De **9h30 à 18h** (9h pour les exposants), à la salle des fêtes de Saint-Varent. 3 € la table ou 5€ les 2 tables. Café offert aux exposants - Restauration sur place. Organisée par l'« **APE de Saint-Varent** ».

RÉSERVATIONS : Tél. : 07 86 96 91 10 ou 06 18 94 37 03

MARDI 21 NOVEMBRE - « RACONTE-MOI... SI T'AS LA TROUILLE »

A **20h** : Histoires à lire ou à écouter. Séance mensuelle pour les enfants à partir de 3 ans, venez déguisé ou non, avec un atelier de création. L'entrée est libre et gratuite, sur inscription.

RÉSERVATIONS : « Médiathèque municipale » - Tél. : 05 49 67 54 41



DIMANCHE 26 NOVEMBRE - CONCERT avec les « **TROMPE-OREILLES** », chœur d'enfants et de jeunes du conservatoire de musique du Bocage Bressuirais. A 15h30, à la salle des fêtes de Saint-Varent. Tarif : 8,00 € / personne, gratuit pour les - 12 ans. Les bénéfices de la soirée iront aux résidents de la Maison de Retraite de Saint-Varent. Organisé par les « **Amis du Grand Chêne** ».